

# RENCONTREZ-VOUS !

SAMEDI 3 DÉCEMBRE À PARTIR DE 17H



Bron, le 16 novembre 2022,

Cher(e)s adhérent(e)s et partenaires,

Nous avons le plaisir de vous convier à votre assemblée générale.  
Rencontrons-nous et partageons ensemble un après-midi festif.

**Dès 17h**, vous pourrez rencontrer et échanger avec les administrateurs au Jack Jack, découvrir des ateliers artistiques, culturels et sportifs dans toute la MJC.  
Des animations seront prévues pour les enfants.

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Accueil et émargement à partir de 17h.*

**18h : Présentation de l'ensemble du Conseil d'Administration sur la scène du Jack Jack**

**18h15 : Assemblée générale**

- Rapport moral et financier 2021/2022
- Élection des administrateurs

**À partir de 19h15 : Surprises musicales au Club et apéritif dinatoire**

*Espérant vivement votre participation lors de ce temps fort, nous vous prions d'agréer, cher(e)s adhérent(e)s et partenaires, l'expression de nos meilleurs sentiments.*

La Présidente de l'association,  
Nathalie CLARAZ

*Venez accrocher votre fanion et donner vos idées !*

Pour voter par procuration et candidater pour se présenter au Conseil d'Administration - voir en page 2.

## QUE FAUT-IL POUR POUVOIR VOTER ?

- \* Être adhérent à la MJC Louis Aragon depuis plus de 3 mois au jour de l'élection
- \* Être à jour de sa cotisation

*Les adhérents de l'association âgés de 16 ans révolus à la date de l'assemblée générale ont droit de vote personnel.*

*Les mineurs âgés de moins de 16 ans sont représentés à l'AG par un de leurs parents adhérent ou non.*

*A ce titre, les parents ou représentants légaux disposent d'une seule voix quelque soit le nombre d'enfants inscrits, en plus de leur propre voix s'ils sont eux-mêmes adhérents.*

### LE POUVOIR

Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, vous pouvez vous faire représenter par tout autre adhérent de plus de 16 ans. Pour cela, remettez-lui un pouvoir signé.

## VOUS SOUHAITEZ VOUS PRÉSENTER EN TANT QU'ADMINISTRATEUR ?

### QU'EST-CE QU'UN ADMINISTRATEUR ?

C'est un adhérent élu au Conseil d'Administration. Il représente les adhérents de la MJC aux réunions du Conseil d'administration, l'instance qui fixe les lignes directrices de gestion de la MJC.

### POUR SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION, IL FAUT :

- \* Être adhérent à la MJC Louis Aragon depuis plus de 3 mois au jour de l'élection.
- \* Être âgé de 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale.
- \* Disposer de ses droits civiques.

Les membres sortants sont rééligibles.



### POUVOIR

Mme, M.....

\* Est adhérent à la MJC Louis Aragon\*

\* N'est pas adhérent mais représente mon enfant\* .....

et donne pouvoir à .....

pour le représenter à l'Assemblée

Générale du samedi 3 décembre 2022.

Signature

Fait à Bron, le ..... / ..... /2022

Chaque adhérent ne peut être porteur que de 2 pouvoirs.

*\*Rayer la mention inutile*



### CANDIDATURE

Mme, M.....

\* Est adhérent à la MJC Louis Aragon\*

\* Désire se porter candidat à

l'élection des membres du Conseil d'Administration, lors de l'Assemblée Générale du samedi 3 décembre 2022.

Signature

Fait à Bron, le ..... / ..... /2022

Chaque adhérent ne peut être porteur que de 2 pouvoirs.

*\*Rayer la mention inutile*

# VOTRE RÔLE AU SEIN DE LA MJC

MJC

